



L'ADEME MENACEE :
le Conseil d'administration extraordinaire du 19 mai 2026
a refusé le projet du gouvernement
et l'a dit en séance au ministre Mathieu Lefèvre

Journée historique pour l'ADEME ce mardi 19 mai :

- Pour la première fois depuis la création de l'Agence, à l'initiative des 6 administrateurs salariés, 15 administrateurs ont provoqué un Conseil d'administration (CA) extraordinaire sur le projet de loi visant à transférer les directions régionales dans les DREAL ;
- Le ministre délégué à la Transition écologique, Mathieu Lefèvre, a assisté en personne à ce CA.

Le CA s'est déroulé en deux temps.

Le matin, tous les administrateurs se sont exprimés, notamment ceux qui voulaient partager des critiques sur le fond ou la forme du projet d'article 7 concernant l'Agence.

Puis, grâce à la mobilisation des Adémiens en directions régionales et dans les sites centraux, les élu.e.s du Comité Social et Economique (CSE) et d'autres salariés ont envahi la salle du CA à Montrouge pour y afficher 30 photos d'équipes des sites de l'ADEME .



Crédits photos : CSE-CA, mai 2026

Ils ont également rappelé à l'assemblée que derrière les représentants du personnel au CA, c'est l'ensemble des salariés qui soutient le modèle actuel d'organisation de l'ADEME, et que ce personnel restera dévoué à la transition écologique, quels que soient les choix d'organisation qui seront imposés à l'Agence par l'Etat.

Les élu.e.s ont également insisté auprès du Président Sylvain Waserman pour que ces photos restent en place et puissent être vues par le Ministre Mathieu Lefevre l'après-midi.

Vos administrateurs ont réussi à faire adopter une délibération claire :

« (...)

Le Conseil d'administration de l'ADEME demande au gouvernement de :

- 1. Retirer les dispositions relatives à l'ADEME du projet de loi actuel, afin de maintenir le fonctionnement efficace reconnu par les inspections d'Etat et les acteurs de terrain.**
- 2. Garantir à l'ADEME des moyens pérennes pour accompagner durablement les actions concrètes en faveur de l'indépendance énergétique et de la transition écologique en cohérence avec les engagements internationaux de la France. »**

15 personnes ont voté POUR cette délibération (sur 25 votants) :

- Les deux élus parlementaires (députée et sénatrice)
- Trois représentants des collectivités (Association des Régions de France, Association des Départements de France et Intercommunalités de France)
- Quatre personnalités qualifiées (représentant le RAC, FNE, HOP, I4CE)
- Vos six élu-es du personnel

L'après-midi, nous avons posé des **questions au Ministre**, qui nous a écouté mais absolument pas entendu. Nous n'avons reçu aucune réponse qui nous éclairerait sur l'objectif du projet. Nous lui avons également apporté un certain nombre d'informations sur le fonctionnement ou les budgets de l'ADEME, qu'il semblait découvrir. Mais rien ne l'a ébranlé : il a confirmé que le gouvernement maintenait le projet de loi en l'Etat. Le débat aura lieu désormais au Parlement, en commençant par le Sénat.



Seule amende honorable : il a reconnu que le dialogue social avait été précipité (c'est le moins qu'on puisse dire puisque nous avons dû réclamer les réunions du CA et du CSE sur le sujet) et s'est engagé à revenir pour parler des modalités de mise en œuvre.

Enfin, mardi soir, à l'issue du CA, nous avons tenu une **conférence de presse** en présence des 15 administrateurs ayant voté la délibération. Une vingtaine de médias nationaux étaient présents, qui suivent notre combat depuis plusieurs semaines.

De nombreux articles de presse et commentaires de journalistes radio-TV sont parus depuis le 20 mai matin.

La lutte continue !

Nous comptons sur votre soutien : si ce n'est pas déjà fait, syndiquez-vous, nous avons besoin de vous !

**Vos élu-es, représentant des salarié-es de l'ADEME
au Conseil d'Administration et au Comité Social et Economique**

PJ : Délibération complète signée du président Sylvain Waserman
Déclaration liminaire des administrateurs salariés auprès du ministre